

## Soutien à la création pour les artistes plasticiens : 6 artistes accompagnés par la Ville de Caen

**Emmanuelle Dormoy, maire adjointe chargée de la Culture et du patrimoine** a rappelé lundi 8 novembre les dispositifs mis en place par la Ville de Caen pour soutenir la création des artistes plasticiens. Parce que ces derniers mois ont fragilisé le secteur culturel et plus encore les jeunes artistes, la Ville de Caen a souhaité notamment renforcer son soutien à la création pour les artistes plasticiens.

Deux dispositifs sont d'ores et déjà opérationnels :

✓ **L'attribution d'aides individuelles dans le cadre du fonds de soutien création artistes plasticiens,**

La Ville de Caen s'engage à améliorer les conditions de production et de visibilité des artistes plasticiens qui ont été formés ou qui vivent sur le territoire. C'est dans ce cadre, qu'a été mis en place un fonds d'aide à la création spécifique de 20 000 €. **Pour l'année 2021, 5 artistes se voient attribuer une aide individuelle de 4000 € :**

- Thibault Jehanne, vidéaste et artiste sonore,
- Sonia Martins-Mateus, sculptrice,
- Charlotte Delval, sculptrice,
- Leticia Martinez-Perez, sculptrice,
- Sosthène Baran, peintre.

Ce budget pérenne permettra de créer une **action structurante pour ce secteur** sur toute la durée du mandat. Le fonds **de soutien création artistes plasticiens** doit **contribuer à l'inscription professionnelle des artistes du territoire**. En effet, le soutien à la création est accordé par un jury composé de professionnels du territoire (Musée des Beaux-Arts ; Artothèque-Frac en alternance ; L'Unique et Station MIR en alternance également ; un représentant de l'école supérieure d'Arts et Médias ; un représentant d'un centre d'art reconnu d'intérêt national ).

✓ **Le prix jeune création de la Ville de Caen.**

Ce prix a pour objectif de **mettre en lumière l'inscription professionnelle d'un artiste de moins de 30 ans**. Le jury du fonds d'aide à la création étudie les parcours des artistes candidats au prix jeune création pour mettre à l'honneur chaque année un parcours professionnel ou une démarche artistique originale. **Pour cette 1<sup>ère</sup> édition, le prix jeune création de la Ville de Caen est attribué à Rudy Dumas.**

Ce prix est doté d'une bourse de 6000 € comprenant un budget de production. Par ailleurs, la rénovation des écuries Lorge devrait permettre d'ouvrir au moins un atelier (ouverture prévue en juin 2023).

## Communiqué de presse Ville de Caen

Lundi 8 novembre 2021

Le prix de la Ville de Caen met en valeur la diversité des parcours, la richesse artistique du territoire et contribue à faire connaître leur travail. En effet de nombreux artistes qui ont vécu à Caen effectuent aujourd'hui des parcours remarquables sans que les Caennais en aient forcément connaissance : Julien Creuzet fait partie des quatre artistes nommés au Prix Marcel Duchamp 2021 ; Romuald Jandolo a été pensionnaire à la fondation de France à Madrid en 2015 ; la peintre Maude Maris vient d'intégrer l'équipe d'une galerie internationale (Galerie Praz Delavallade Paris-Los-Angeles), Leticia Martinez-Pérez a exposé son travail à la fondation Lambert en Avignon en octobre dernier, etc.

Enfin depuis 2 ans la municipalité a mis en place **un partenariat renforcé avec les bailleurs sociaux afin de mettre à disposition des ateliers pour les artistes.**

Dans le cadre de ce fonds d'aide à la création, **la convention cadre entre la Ville de Caen et les bailleurs sociaux, Caen la mer Habitat et La Caennaise, est utilisée.** Elle permet de mettre en relation des artistes qui ont besoin d'un espace pour développer leur projet et des espaces en transition ou vacants d'une façon temporaire. L'apport des bailleurs sociaux est essentiel. Il permet de soutenir la création et d'accroître la proximité entre les habitants et les artistes.

**L'objectif global est d'ouvrir une dizaine d'ateliers pour les artistes en 2022** en cumulant les locaux des bailleurs sociaux et ceux que pourraient mettre à disposition la Ville de Caen. Trois résidences d'artistes sont actuellement ouvertes. Deux se trouvent rue des Boutiques (quartier de la Folie-Couvrechef) et la troisième dans le quartier Clémenceau. Un des collectifs a réalisé une fresque cet été sur le mur de l'école Michel-Trégoire avec des enfants de l'école en partenariat avec le centre des Loisirs de la Folie-Couvrechef.

Retrouvez la présentation des artistes dans la fiche en pièce jointe.